



MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AMBAM

AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AMBAM

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE D'AMBAM

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URENCE N° 006/ DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/
SG/SCODELMAP/SIGAMP/2024 DU 28 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE
L'EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MEYO-ELIE POUR LE
COMPTE DU MINSANTE, COMMUNE D'AMBAM DEPARTEMENT DE LA
VALLEE DU NTEM REGION DU SUD

- FINANCEMENT : BIP MINSANTE
- EXERCICE : 2024
- AUTORISATION DE DEPENSE : _____
- IMPUTATION BUDGETAIRE : _____

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN Procédure d'Urgence N°006/AONO/PU/RS/ DVNT/C-AMBAM/SIGAMP/ 2024 du 28 MAI 2024 pour les travaux de L'extension du Centre de Sante Intégré de Meyo-Elie pour le Compte du MINSANTE, Commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud

FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2024.

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence défini ci-dessous, lancé par le Gouvernement de la République du Cameroun représenté par le Maire de la Commune d'AMBAM, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante.

1 – OBJET :

Le Maire de la Commune d'AMBAM, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de l'extension du Centre de Sante intégré de Meyo-Elie pour le Compte Du MINSANTE, Commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS :

Les travaux comprennent notamment : les travaux préparatoires, les terrassements, les fondations, la maçonnerie –élévation, la charpente –couverture, la menuiserie métallique, la menuiserie bois, la plomberie sanitaire, l'électricité, la peinture et les VRD, pour un montant total toutes taxes comprises TTC de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

3 – DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX :

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

4 – PARTICIPATION ET ORIGINE :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5- ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LA LETTRE COMMANDE :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et de la proposition d'attribution par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AMBAM, la lettre Commande sera conclue entre l'adjudicataire et le Maire de la Commune d'AMBAM.

6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'AMBAM ou la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la bibliothèque municipale derrière la préfecture d'Ambam dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de quarante (40 000) francs CFA versée à la Recette Municipale d'AMBAM.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7- CAUTION DE SOUMISSION :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de cinq cent mille (500 000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la

NB : Seules les soumissions qui auront obtenu au moins **70% de « oui »** à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES :

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13- PIECES ADMINISTRATIVES :

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois à compter de la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière, un modèle de soumission du D.A.O faisant ressortir les coûts hors taxes et toutes les taxes comprises et le délai d'exécution des prestations.

14- OUVERTURE DES OFFRES :

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le **25 JUN 2024 à 15 heures précises**, heure locale à la **Salle de Lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM** sis derrière la **Préfecture d'Ambam**, par la **Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AMBAM**, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

15 - ATTRIBUTION :

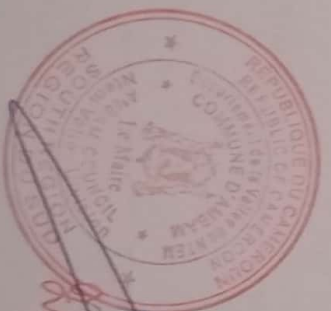
La Lettre-Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP)** sis à la bibliothèque municipale derrière la **Préfecture d'Ambam**.

Ampliations :

- DDMINMAP/DD/VNT
- DDMINDEVEL/VNT
- DDMINTP/VNT
- ARMP/SUD
- CIPM/C-AMBAM
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGES



LE MAIRE

Fait à Ambam, le 28 Mai 2024

Domo Dumbo Danson
Maire d'AMBAM